AR Prefecture
047-214700437-20261013-2026131003-DE
Reçu le 15/10/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE BUZET-SUR-BAÏSE

L'an deux mil vingt-six, le 13 Octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de BUZET-SUR-BAÏSE se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christophe SANS, Maire.

Conseillers municipaux en exercice : 15
Présents : 12
Pouvoirs : 3
Votants : 15

Date de la convocation : 5 Octobre 2026

Étaient présents : MM. SANS Christophe, CHAZALLON Didier, BIASON Rachel, VIDALE Laurent, LORENZATO Jean, CARIDROIT Sylvie, FLAN Laëtitia, MAZET Véronique, BALDINI Wilfried, GAZEAU Christophe, SANCHEZ Pascal et DE LONGHI Joël formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 15 membres

Étaient représentés : Mme BOSIO Anaïs donne pouvoir à Mme BIASON Rachel
Mr RAFFAELLO Julien donne pouvoir à Mr CHAZALLON Didier
Mme LAVERGNE Pauline donne pouvoir à Mr BALDINI Wilfried

Étaient excusés :

Mme BIASON Rachel est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°20261310-03

Arrêt du projet « Sécurisation de la Place de la Résistance » et validation du plan de financement

La commune de BUZET-SUR-BAISE souhaite porter le projet de « Sécurisation de la Place de la Résistance ».
La Place de la Résistance se situe au carrefour de plusieurs voies communales à caractère de rue (rue Gambetta, rue de Padouen, rue du Ruisseau de la Paix et rue Maurice Luxembourg) et de la route départementale n° 12 (boulevard de la République).

Cette place publique, d'une surface de 1000 m² environ, est constituée d'un revêtement en bitume qui présente l'avantage de disposer d'un espace libre de tout obstacle pour recevoir la fête foraine annuelle avec ses stands, ses jeux et ses manèges.

En revanche, cet espace libre reçoit une circulation essentiellement de véhicules légers provenant des diverses voies adjacentes, si bien que les usagers ne se sentent pas en sécurité lors de la traversée de la place.

Aussi, dans l'attente d'un projet plus ambitieux pour la revitalisation du centre-bourg et l'amélioration du cadre de vie, la municipalité souhaite sécuriser la Place de la Résistance, organiser le stationnement et créer un cheminement pour les piétons. Tout ceci sans créer d'infrastructures en saillie qui gêneraient le déroulement des fêtes et des marchés du samedi matin, notamment la pose de bordures ou la plantation de végétaux.
Par conséquent, le projet consiste à créer, au milieu de la place, un carrefour giratoire pour réguler la circulation, ainsi qu'un espace de stationnement des véhicules à proximité de la mairie et identifier un cheminement piéton tout autour de la place. Enfin, un trottoir sera créé

Mise en ligne le : 15/10/2026 10:10 (Europe/Paris)
Collectivité : Buzet-sur-Baïse
https://www.buzet-sur-baise.fr/documents_administratifs/82752

AR Prefecture
047-214700437-20261013-2026131003-DE
Reçu le 15/10/2026

au nord-ouest de la place pour assurer la continuité du cheminement piéton depuis la rue de Padouen.

Pour que ce projet aboutisse, la commune devra mobiliser les financements suivants conformément au plan de financement qu'il est nécessaire de valider :

DEPENSES				
Récapitulatif des coûts en € HT (honoraires compris) :	**MOA communale (HT)**		**MOA communale (TTC)**	
Travaux	23 818.00 €		28 581.60 €	
TOTAL	**23 818.00 €**		**28 581.60 €**	
RECETTES				
Subventions et autres participations	**Base Subventionnable**	**Taux/Base**	**Montant de la subvention**	***Taux/budget global***
Amendes de police (Département)	15 200 .00 € HT	50 %	6 080.00 €	*21.27 %*
FACIL équipement local avec RD (Département)	23 818.00 € HT	50 %	11 909.00 €	*41.66.%*
Sous total Subvention			**17 989.00 €**	***62.93 %***
Autofinancement MOA Commune (HT) (travaux MOA Commune - subventions)			10 592.60 €	
Sous total autofinancement			**10 592.60 €**	***37.07%***
TOTAL TTC			**28581.60 €**	***100%***

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'arrêter le projet de « Sécurisation de la Place de la Résistance » dont le coût s'élève à 28581.60 € TTC soit 23818.00 € HT,
- De valider le plan de financement tel que présenté dans l'exposé des motifs,
- De solliciter auprès du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne l'attribution d'une subvention financière d'un montant 6080 € au titre des amendes de police et de 11909€ au titre du FACIL pour la réalisation du projet de « Sécurisation de la Place de la Résistance ».

Pour extrait certifié conforme,
Au registre sont les signatures,

A Buzet-sur-Baïse, le 14 Octobre 2026

La Secrétaire de séance
Rachel BIASON

Le Maire,
Christophe SANS

Mise en ligne le : 15/10/2026 10:10 (Europe/Paris)
Collectivité : Buzet-sur-Baïse
https://www.buzet-sur-baise.fr/documents_administratifs/82752